

Faculté de philosophie et lettres



HIST2231 Histoire des institutions : moyen âge

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Jean-Marie Yante
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser une institution, d'en dégager les différentes facettes, d'en identifier les acteurs, d'en déterminer les compétences et le fonctionnement, l'impact et l'évolution en les replaçant dans leurs contextes économiques, sociaux, idéologiques, politiques et culturels

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Ce cours de deux ans est articulé en deux parties, l'une plus générale, l'autre plus spécialisée. La répartition de la matière entre les deux années s'organise selon les périodes sur une base chronologique, ou juridique (droit public, droit privé), ou encore d'après les niveaux de compétence (institutions centrales, institutions régionales et locales), etc.

Résumé : Contenu et Méthodes

La société médiévale n'échappe pas à la règle : pour arranger les rapports entre les hommes, elle se dote d'armatures. Bien entendu, des différences surgissent de l'évolution. Jusqu'au XIIe siècle, la réalité accule souvent à l'expédient (situations bousculées, concepts appauvris, moyens rudimentaires). Certaines institutions, d'ailleurs appelées à se perpétuer jusqu'au XVIIIe siècle, n'en émergent pas moins durant le haut moyen âge : le système de la parenté occidentale et de certains clivages sociaux, la vassalité et le fief, la seigneurie, la royauté, l'Eglise. Un an sur deux, le cours en analyse les fondements et les mécanismes structurels à l'aide de documents expliqués et il fait le point sur les discussions d'école. L'autre année, le cours porte sur la période qui va du XIIIe au XVe siècle : époque de développement et de spécialisation croissante, déploiement des institutions urbaines, structuration du pouvoir dans les principautés territoriales, au sein des royaumes d'Europe occidentale et de l'Eglise. Ici encore, l'exposé se fonde sur le commentaire de documents.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : Pour la partie générale du cours, une connaissance de base du latin facilite l'étude.

Evaluation : L'examen est oral.

Examen individuel suivant modalités à déterminer par le titulaire.

Support : Notes manuscrites des étudiants, références bibliographiques, éventuellement portefeuille de documents et de lectures, ou syllabus.

Encadrement : par le titulaire.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

| | | |
|---------------|--|-------------|
| ARKE21 | Première licence en histoire de l'art et archéologie | (3 crédits) |
| HIST21 | Première licence en histoire | (3 crédits) |
| HIST22 | Deuxième licence en histoire | (3 crédits) |
| ROM21 | Première licence en langues et littératures romanes | (4 crédits) |
| ROM22 | Deuxième licence en langues et littératures romanes | (4 crédits) |